

Kit Filière 2010 - 2011



Que faire après
des études de

MASS ?

Université Rennes 2
SUIO-IP



Pour toutes demandes d'information et d'orientation :
Nathalie.buzance@univ-rennes2.fr ou r2suiio@univ-rennes2.fr

RECOMMANDATIONS	P.2
1 - DES METIERS APRES DES ETUDES MASS	p.3
A- Qu'est-ce qu'un statisticien ?	p. 3
B- Où travaille le statisticien ?	p. 4
1- exemples de métiers dans le secteur privé	p.4
2- exemples de métiers dans le secteur public.....	p.7
C- Exemples de stages	p. 8
2- LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT	p. 10
Professeur des écoles	p. 11
Conseiller principal d'éducation	p. 11
Professeur de collèges et lycées	p. 12
Professeur en lycée professionnel	p. 13
Professeur en lycée d'enseignement agricole	p. 14
Enseignant chercheur	p. 15
Liens utiles	p. 17
3- LES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE	p. 19
La fonction publique d'état	p. 19
La fonction publique territoriale	p. 19
La fonction publique hospitalière	p. 19
La fonction publique européenne	p. 20
La fonction publique internationale	p. 21
Exemples de concours	p. 21
Liens utiles	p. 23
4- FLASH SUR UN METIER : Statisticien	p. 27
Fiche ROME – Chargé d'analyse et de développement	p. 27
Fiche ROME - Chargé d'études actuarielles en assurance	p. 28
Fiche CIDJ – Les métiers de l'assurance	p. 29
Fiche ONISEP - Actuaire	p. 33
Fiche CNFPT - Chargé d'études	p. 35
5 – ENQUETES D'INSERTION (filière MASS)	p. 40
6 – POUR ALLER PLUS LOIN	p. 41
Quelques indications bibliographiques	p. 41
Les offres d'emplois	p. 41

RECOMMANDATIONS

Objectifs du kit filière :

- Pour les tuteurs : vous accompagner dans votre démarche d'aide à la construction du projet professionnel auprès des étudiants de première année de licence. Vous y trouverez des informations concernant vos filières : secteurs d'activité professionnelle visés, exemples de métiers, enquêtes d'insertion, liens utiles...
- Pour les autres étudiants : vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel. Les informations données peuvent orienter ou élargir vos recherches.

► Pour les métiers évoqués, n'oubliez pas qu'il ne s'agit que d'EXEMPLES. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Bien d'autres métiers existent. N'hésitez pas à recourir aux documents du SUIO pour les découvrir...

Sur les postes informatiques disponibles à l'Espace de documentation du SUIO, vous trouverez aussi l'accès au logiciel Pass'Avenir : logiciel d'aide à l'élaboration de projet professionnel. Ce logiciel vous permet de consulter des fiches métiers à partir de mots clés ou de domaines. Vous pouvez ensuite enregistrer les résultats de vos recherches ou les imprimer. Une notice sur chaque poste informatique détaille la démarche à suivre pour utiliser Pass'Avenir. Si vous avez des difficultés, faites appel au personnel qui saura vous guider.

Parcours étudiant : une multitude de paramètres

Il faut bien prendre en compte que le parcours de l'étudiant ne s'arrête pas à ses études. L'étudiant engrange des savoir-faire et des connaissances lors de ses activités extrascolaires, par ses engagements syndicaux ou militants, par ses expériences personnelles et professionnelles, voire par les professionnels qu'il rencontre. N'est pas à négliger non plus la motivation, qui peut faire beaucoup en cas de lacunes disciplinaires.

Les études évidemment comptent dans ce parcours. Mais elles ne restreignent pas l'avenir à un seul métier. De nombreuses portes peuvent s'ouvrir par ce qui fait votre personnalité, votre particularité. Cela est d'autant plus vrai que bien des parcours différents peuvent aujourd'hui mener à un métier donné.

1- LES METIERS après des études MASS

L'information, qu'elle soit quantitative ou qualitative, est aujourd'hui l'élément clef de toute prise de décision et, à ce titre, elle n'a jamais suscité autant de « passions ». La science statistique permet alors d'apporter des réponses objectives aux questions stratégiques que se posent les acteurs économiques et politiques. On rencontre donc des statisticiens partout où il y a des chiffres, parfois sous des appellations différentes selon le secteur d'activité : actuaire, chargé d'études, chargé d'études marketing, analyste risques, biostatisticien ...

A- Qu'est-ce qu'un statisticien ? (Source www.onisep.fr)

Nature du travail

Enquête marketing, sondage d'opinion, essai clinique ou thérapeutique, contrôle de la qualité de la peinture appliquée sur des voitures neuves, etc. Quel que soit son sujet d'étude, le statisticien commence par collecter les informations et les chiffres qui l'intéressent. Il établit alors un questionnaire ou une grille d'évaluation et met en place une équipe composée d'assistants pour recueillir les données. Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas lui qui se déplace sur le terrain pour collecter les données.

Une fois les informations collectées récupérées, le statisticien doit les traiter puis les analyser. Il effectue le traitement des données à l'aide de logiciels informatiques très performants. À lui ensuite d'interpréter les courbes, graphiques, etc. obtenus et d'effectuer un travail de synthèse. La dernière étape de son travail consiste à présenter cette synthèse au commanditaire de l'étude afin de l'aider dans sa prise de décision.

Compétences

Des chiffres et des lettres

Le statisticien est un homme qui aime les chiffres, mais pas seulement ! La multiplicité des domaines dans lesquels il est susceptible d'intervenir requiert une grande curiosité et une certaine ouverture d'esprit. Son esprit logique et sa faculté à synthétiser lui permettent par ailleurs d'élaborer des conclusions.

Bon pédagogue et homme de communication

Mathématicien dans l'âme, le statisticien doit malgré tout être capable de simplifier ses conclusions afin de les mettre à la portée des non-initiés. À ce titre, la pédagogie fait partie de ses principales qualités. Il doit rendre accessible aux non initiés les résultats de ses travaux.

Un bon technicien

Il maîtrise l'outil informatique et les différents logiciels qui lui permettent de construire l'étude. Par ailleurs, il maîtrise l'anglais, et plus particulièrement l'anglais technique propre à son domaine.

Sa formation¹

Les grandes écoles spécialisées sont la voie royale pour devenir statisticien. Mais d'autres formations sont envisageables. Au niveau universitaire, il existe plusieurs licences « mention statistiques » Il n'existe qu'une seule formation courte : le DUT statistique et traitement informatique des données.

¹ Cf. page 7 § 2.1- Attaché statisticien

B- Où travaille le statisticien ?

Le secteur d'emploi des statisticiens a beaucoup évolué ces dernières années. Assurance, biologie, chimie, environnement, finance, éducation, informatique, médecine, physique, santé publique, tourisme, sciences sociales, science politique, télécommunications, sport, zoologie... difficile d'établir une liste exhaustive des secteurs et domaines d'activités dans lesquels les statisticiens sont amenés à travailler. Ce ne sont donc pas les débouchés qui manquent.

Le secteur public en est l'un des principaux : le système statistique public français emploie près de 10 000 personnes, dont les deux tiers travaillent à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Chaque ministère dispose également d'un service statistique adapté à ses missions. Enfin, l'enseignement constitue une autre possibilité.

Outre la fonction publique, de plus en plus de jeunes diplômés s'orientent vers les secteurs des services, secteurs dynamiques avec d'importantes créations d'emploi en perspective...

Ainsi, selon les statistiques de l'ENSAE (École Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique), 20 % de leurs anciens élèves se sont orientés vers l'administration et l'enseignement, 20 % vers les sociétés d'études et de conseil, 20 % vers les banques et les assurances, 10 % vers le secteur de l'énergie, 8% vers les transports, 6 % vers celui de la construction automobile. Les 16 % restant se répartissent dans d'autres domaines.

1- exemples de métiers dans le secteur privé

1.1 Statisticien en géomarketing : localiser les potentiels (www.sfds.asso.fr)

En France, les premières études de géomarketing remontent tout au plus à la fin des années 80. Depuis l'intérêt de cette technique ne s'est jamais démenti et son marché connaît une très forte croissance. Le géomarketing permet de connaître, par superposition d'une grille de lecture des territoires et d'une grille de lecture des consommateurs, les potentialités locales de consommation et les différences de comportement des consommateurs afin de segmenter la demande et cibler les actions commerciales. Aujourd'hui, la plupart des entreprises des secteurs de la banque, des assurances, de la grande distribution, des transports, de l'automobile... pratiquent le géomarketing. L'évidente simplicité des concepts n'est qu'apparente : il s'agit d'un domaine de très haute technologie du traitement de l'information dont les mots clés sont : alimentation, gestion, structuration, représentation des données. Marketing relationnel et géomarketing sont désormais les expressions modernes d'une entreprise avec son marché. L'adaptation de l'offre aux besoins locaux, la personnalisation du service qui entoure l'acte de vente et la relation directe avec le consommateur deviennent les moyens privilégiés du développement des parts de marchés. De plus, le marché du géomarketing sera incontestablement stimulé par les avancées technologiques de l'informatique au nombre desquels on peut citer : le développement, la disponibilité et l'amélioration de la qualité des bases de données offrant des vues toujours plus diversifiées et précises des comportements et rendant cette nouvelle approche d'autant plus attractive.

Formation : Rennes 2 propose un master spécialité « Statistique pour l'entreprise »

1.2 Statisticien en gestion de la relation (www.sfds.asso.fr)

Les Banques sont aujourd'hui confrontées à une concurrence de plus en plus vive et leur stratégie « clientèle » doit s'adapter aux nouvelles conditions du marché bancaire. Le coût engendré par l'acquisition de nouveaux clients est tel qu'il devient parfois plus rentable de fidéliser les anciens clients que de se consacrer à la « conquête » de nouveaux clients. Les démarches CRM ou GRC (Customer Relationship Management ou Gestion de la Relation Client) qui se développent de façon massive dans le secteur bancaire comme dans bien d'autres secteurs d'activité d'ailleurs ont pour finalité de mener les opérations de marketing nécessaires à la fidélisation de la clientèle.

Cependant, ces démarches réclament la mobilisation d'une partie importante de l'information détenue par une Banque sur ses clients. Pour pouvoir appréhender correctement et de façon prospective la décision de départ d'un client, il convient avant tout de rassembler et d'analyser l'ensemble des informations qui le concerne. Et là, ce sont bien des compétences statistiques qu'il faut utiliser. L'étude du phénomène d'attrition (risque de non fidélisation de la clientèle) a pour but non seulement de décrire et comprendre le comportement des clients susceptibles de quitter leur Banque mais aussi d'attribuer une probabilité que cet événement survienne et si possible d'en apprécier le terme. Le score d'attrition va donc devoir répondre à ce triple objectif afin que la Banque puisse réagir à temps pour « contrarier » ce possible départ. En tenant compte de la valeur du score d'attrition, plusieurs opérations marketing pourront ensuite être conduites en direction de ces clients.

1.3 Statisticien en gestion du risque : exemple du secteur bancaire (www.sfds.asso.fr)

Depuis plusieurs années dans les Banques, des travaux sont menés sur la mesure statistique du risque client. Ce travail prend maintenant une nouvelle dimension avec la réforme du contrôle réglementaire international.

Avec les accords Bâle II, les métiers du risque connaissent un vrai bouleversement. Ce système très sophistiqué impose notamment aux banques d'être beaucoup plus scrupuleuses dans l'octroi de leurs crédits. D'où un énorme travail de préparation au sein de chaque établissement. Méthodes statistiques renforcées, études, réflexion, analyse et construction de solutions adéquates sont désormais au programme des équipes composées de banquiers spécialisés dans le prêt aux entreprises, de statisticiens spécialistes de la gestion du risque et de financiers.

Formation : Parce qu'il s'agit souvent de modèles sophistiqués élaborés à l'aide de formules mathématiques, les places sont souvent réservées aux ingénieurs statisticiens type X, ENSAE. Toutefois, le diplôme n'est pas suffisant et des formations assez longues (9 à 12 mois) sont proposées par les banques, notamment pour pouvoir appliquer les règles de gestion issues des normes prudentielles.

1.4 Statisticien en analyse sensorielle (www.ensai.com)

Très souvent le consommateur ne sait pas donner les raisons de ses préférences pour tel ou tel produit. Aimer « pas du tout, un peu, beaucoup, passionnément » sans pouvoir légitimer son choix ou justifier son appréciation de l'aspect, de la texture, de l'odeur, de la saveur d'un produit alimentaire par exemple est très fréquent. C'est pourquoi, l'industrie agroalimentaire, les fabricants de cosmétiques, l'industrie automobile... font de plus en plus appel aux

techniques d'analyse sensorielle. Les directions R&D des entreprises développent l'analyse sensorielle dans le but d'obtenir des descriptions des produits qui sont fabriqués et les services marketing possèdent sur ces mêmes produits des données de préférence. Disposer de techniques permettant de rapprocher les deux démarches en fusionnant les deux groupes d'information constitue un progrès significatif dans l'adaptation des produits au marché. La préférence mapping ou cartographie des préférences est l'outil statistique qui permet ce rapprochement.

Schématiquement, la méthode consiste d'une part, à réaliser des profils sensoriels de produits à l'aide de jurys d'experts spécifiquement entraînés pour décrire précisément et exhaustivement les produits et, d'autre part, à interroger des consommateurs « représentatifs de la population cible » sur leur niveau d'appréciation de ces mêmes produits. La fusion des deux jeux de données et leur analyse permettra d'expliquer en termes objectifs et quantifiables ce qui dans les produits justifie leur « attirance » ou leur « rejet » par les consommateurs. Munies de ces cartographies des préférences, les directions R&D peuvent ainsi faire évoluer les produits vers tel ou tel groupe de consommateurs.

1.5 Statisticien-épidémiologiste (www.ensai.com)

L'épidémiologie² se nourrit très largement de méthodologies statistiques. De nombreux organismes, en particulier l'INSERM, ont créé depuis longtemps des unités de recherche en épidémiologie dans lesquels de nombreux statisticiens travaillent. Les épisodes parfois tragiques liés à la maladie de la vache folle, aux poulets à la dioxine, à la listériose... ont incité les instances sanitaires à développer de façon massive des études d'évaluation des risques sanitaires tant dans le domaine de l'épidémiologie humaine que de l'épidémiologie animale.

Dans d'autres secteurs comme celui de l'environnement, les risques de pollution sont aussi très importants et peuvent avoir des conséquences en matière de santé. Par exemple, l'augmentation régulière du parc des incinérateurs consécutive à la progression importante des ordures ménagères au cours des 20 dernières années a conduit les Instances de contrôle à demander une évaluation des risques de malformations congénitales d'origine masculine et féminine liées aux émissions de polluants tels les métaux lourds, les poussières et les dioxines. Ce travail particulièrement complexe en raison de l'effet « temps » mais aussi compte tenu des différences de situations entre zones exposées et zones non exposées comporte des biais de confusion qu'il convient d'identifier : trafic routier important surajoutant l'effet « dioxine », zones industrielles « brouillant » l'effet incinérateur... autant d'écueils que le statisticien doit être en mesure de maîtriser pour conduire son étude avec rigueur et apporter des résultats non contestables.

1.6 Biostatisticien (www.ensai.com)

Dans le cadre du développement d'un nouveau médicament par un laboratoire pharmaceutique, le biostatisticien est chargé de collaborer avec les cliniciens pour tous les essais cliniques depuis la mise au point du protocole jusqu'à l'analyse des données. L'autorisation de mise sur le marché d'un nouveau médicament est subordonnée à la remise aux autorités de tutelle, en l'occurrence l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS), d'un dossier technique comportant trois phases de développement obligatoires. En général, le biostatisticien intervient dès la première phase (administration de

² L'épidémiologie est l'étude des liens existant entre les pathologies ou tous autres phénomènes biologiques et divers facteurs socio-environnementaux (mode de vie, milieu ambiant ou social, caractéristiques individuelles...) susceptibles d'exercer une influence sur leur fréquence, leur distribution, leur évolution...

médicaments sur sujets sains) et analyse tous les essais réalisés sur l'homme. Les données (socio-démographiques, biologiques, cliniques, sémiologiques...) collectées à l'aide des cahiers d'observation utilisés par les praticiens sont étudiées dans le département biostatistique après validation par le département data-management. Les résultats sont ensuite consignés dans un rapport communiqué à l'équipe de recherche clinique du laboratoire. Le résultat de ce travail est très concret et très valorisant puisqu'il s'agit au final de la mise sur le marché d'un nouveau médicament.

1.7 Actuaire :

- Le statisticien de l'assureur... (www.sfds.asso.fr)

L'actuaire est au coeur du métier d'assureur : il évalue les risques et examine les conséquences financières des comptes futurs. Il doit avoir une vision globale et prospective de l'activité des produits de sa société. Il se fonde sur ses chiffres et sa rigueur de scientifique. Il synthétise à lui seul les différents métiers d'une société d'assurance. C'est un expert qualifié et à ce titre n'a pas droit à l'erreur : rigueur et efficacité sont les maîtres mots. Sa responsabilité : le passif du bilan, la tarification, les mesures d'engagement, le respect de la réglementation. A partir de là, il mène un suivi de la rentabilité réalisée et prévisionnelle. Au centre de la compréhension des mécanismes qui sous tendent l'activité, l'actuaire a tous les atouts pour évoluer dans un métier qui s'internationalise.

- ...et du financier. (www.sfds.asso.fr)

Le métier d'actuaire est aussi vieux que le métier d'assureur ; l'un ne va pas sans l'autre. Mais depuis une quinzaine d'années, les actuaires ont investi les secteurs de la banque et de la finance. Experts du risque, ils sont des acteurs essentiels pour évaluer les prix des produits de plus en plus complexes que recherchent les clients des marchés financiers. Ils conseillent des entreprises qui n'ont pas d'actuaires en interne. Leur métier se situe au carrefour de l'informatique, où naissent chaque jour des outils performants, et du traitement des données qui sont toujours plus nombreuses et de plus en plus fiables et précises.

Ainsi, ils sont capables de définir et recommander à leurs clients des stratégies de comportement concernant des produits complexes. Grâce à leur expertise sur l'évaluation de ces produits, ils prescrivent l'achat, ou la vente. Les métiers de la finance offrent de belles carrières aux matheux. La maîtrise de la technicité des outils et des représentations statistiques n'a pas fini d'évoluer : la demande de tels experts sera toujours très forte.

Formation³ : DU d'actuaire, diplôme d'actuaire, master pro en mathématiques, informatique....

2- exemples de métiers dans le secteur public

2.1 Attaché statisticien (source : www.ensai.com rubriques Métiers)

La formation reçue à l'ENSAI prépare les attachés statisticiens stagiaires de l'INSEE à l'exercice, au sein du Système Statistique Public (SSP), d'une famille de métiers scientifiques et techniques centrés autour de l'ingénierie statistique et des systèmes d'information. Ils participent ainsi à la production et l'exploitation du recensement de la population, à la réalisation d'enquêtes auprès de « populations » spécifiques (ménages, entreprises, chômeurs, lycéens...) ciblées en fonction de l'intérêt qu'elles représentent dans l'analyse de la situation

³ Cf. page 30 – Fiche métiers Onisep « Actuaire »

socio-économique de la France et de ses territoires. Ils en assurent le traitement statistique, l'analyse et la diffusion des résultats. Au-delà des enquêtes, l'exploitation des sources administratives permet également un apport de connaissance sur l'économie. C'est le cas par exemple de l'exploitation des revenus fiscaux ou des déclarations mensuelles de flux de main d'œuvre dans les entreprises. Ils peuvent aussi être appelés à participer à l'élaboration des comptes nationaux, à construire des indicateurs conjoncturels ou à mettre en œuvre les applications informatiques nécessaires à l'activité du SSP.

Formation : Le recrutement des candidats se fait à partir d'un concours spécifique Ensai. L'Ensai recrute sur deux statuts : élève ingénieur (civil) et attaché statisticien stagiaire de l'Insee (fonctionnaire).

L'inscription au concours attaché statisticien stagiaire de l'Insee (fonctionnaire)... se fait sur le site www.concours-bce.com. 30 places environ sont offertes pour le concours Économie. La scolarité se déroule en deux ans pour les élèves attachés, au second semestre de 2ème année, les élèves choisissent leur cours en fonction de leur avenir professionnel dans la Statistique Publique.

2.2 Chargé d'études⁴ (source : www.cnfpt.fr)

Rattaché à une région, un département, une structure intercommunale, une commune, le chargé d'études collecte et organise le traitement d'informations pour développer des fonctions d'observations et d'anticipation. Il commande ou conduit des études dans différents champs d'intervention pour aider à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité.

Pour ce faire, il travaille en relation avec les élus, sa direction générale mais également en partenariat avec les acteurs institutionnels (préfecture, organismes consulaires, Insee) et des cabinets d'études spécialisés.

Ces études peuvent porter sur l'économie, l'urbanisme, la socio-démographie...

Formation : catégorie A, concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois (Cf. page)

C- Exemples de stages

Cette liste correspond aux stages effectués les années précédentes par les étudiants MASS de l'Université Rennes2 (source : www.univ-rennes2.fr)

- Renault (Boulogne 91), Etude des coûts prévisionnels
- OgilvyOne (Paris), Etudes Statistiques liées au marketing relationnel
- Atos Origin (Paris), Typologie de la clientèle d'un ensemble de centres commerciaux
- INSFA (Rennes), Analyse statistique de données sensorielles
- SOVAC (Paris), Analyse de portefeuille, Crédit scoring
- TRANSPAC (Cesson-Sevigné), Analyse de données sur des mesures de fonctionnement de réseaux
- Cégétel (Paris), Contrôle de la facturation par échantillonnage
- Institut Claudius Régaud (Centre de recherche contre le cancer)(Toulouse) Analyses statistique d'essais thérapeutiques, mise au point d'un manuel d'utilisation
- Météo France (Paris), Lissage de série météorologiques

⁴ Cf. page 32 – Fiche CNFPT « chargé d'études ».

- Groupe Le Progrès SA, (Chassieu 69) Analyser l'information concernant les abonnés et les dépositaires
- L'Oréal, Evaluation des propriétés mécaniques des cheveux
- Ouest-France, (Rennes) Prévision des ventes, et géomarketing
- Coopagri (Landerneau 29), Segmentation de clientèle et cartographie
- CISIA Céresta, (St Mandé 94), Traitement d'une enquête avec les différentes méthodes de SPAD
- Union des Crédits pour le Bâtiment (Rueil Malmaison), Typologie des clients en accession à la propriété
- Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest, (Nantes), Lien entre une enquête de satisfaction et le comportement des clients
- BNP-PARIBAS Métier Assurance, (Rueil Malmaison), Méthode de prévision et management : actifs immobiliers, performances des sociétés cotées
- GEC Alstom (Macon), Etude de la fiabilité sur des retours d'expérience
- CISCO System France (Issy les Moulineaux 92), Marketing : Gestionnaire de bases de données marketing et segmentation de la clientèle
- Gaz de France (Paris), Etude de l'influence des prix des énergies sur la consommation du gaz
- INSEE (Paris), Enquête européenne 2000 sur les coûts de la main d'oeuvre
- Médiatis (Paris), Réalisation d'une typologie de clients et la mixer avec la modélisation chiffre d'affaires clients (Etude sur les clients WEB).
- Planistat France, Classification des régions insulaires européennes
- Le Printemps, Analyse statistique sur les clients et la carte de fidélité
- AGF VIE (Rennes), Prévision : Construire un modèle de prévision sur les contrats des commerciaux.

2 - LES METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Professeur de collèges et lycées, professeur des écoles, d'université, formateur d'adultes ; tous enseignent, mais à des publics différents et dans des environnements multiples. Il n'y a pas un mais des métiers de l'enseignement en France.

Cependant, les métiers de l'enseignement ne se limitent pas aux seuls enseignants. Ils englobent également les métiers de l'encadrement des élèves et du personnel :

- Chef d'établissement du second degré (proviseur, principal).
- Conseiller d'orientation-psychologue (COP ; licence de psychologie obligatoire).
- Psychologue scolaire (licence de psychologie obligatoire).
- Conseiller principal d'éducation (CPE).
- Directeur d'école.
- Inspecteur de l'éducation nationale.

Les nouvelles conditions de recrutement des personnels enseignants et d'éducation

Une importante réforme de la formation et du recrutement des enseignants est actuellement en cours. Cette réforme entre en vigueur à la session 2011. A la rentrée 2010, le niveau de recrutement des futurs enseignants s'élève du niveau licence (bac+3) au niveau master (bac+5).

Ce que prévoit cette nouvelle réforme

☞ Au niveau du recrutement :

. Pour s'inscrire aux concours, il faudra avoir obtenu un master ou être inscrit en deuxième année de master (M2).

. Pour devenir fonctionnaire stagiaire de l'Education nationale, il faudra obtenir le diplôme et satisfaire aux épreuves du concours (les étudiants qui n'auront pas obtenu l'intégralité de leur master garderont le bénéfice du concours pendant une année).

. Les fonctionnaires stagiaires seront alors affectés dès la rentrée suivante dans une école ou dans un établissement scolaire.

☞ Au niveau de la formation :

. Jusqu'à présent, la préparation de ces concours se faisait dans le cadre des IUFM (instituts universitaire de formation des maîtres). Cette préparation n'était pas diplômante. A partir de la rentrée 2010, les universités, qu'elles soient dotées d'un IUFM ou non, doivent proposer, dans le cadre de cette réforme, des masters adaptés à la préparation aux métiers de l'enseignement.

. Ces nouveaux masters doivent **progressivement préparer au métier** avant les concours. Les étudiants y suivront des stages d'observation et de pratique accompagnée et des stages en responsabilité dans des classes. Ces nouvelles formations devront **préserver les possibilités de réorientation** pour les étudiants qui ne seront pas recrutés.

Pour en savoir plus :

<http://www.education.gouv.fr/cid25081/masterisation-la-nouvelle-formation-des-enseignants.html>

2-1 Professeur des écoles

« Le professeur des écoles est un maître polyvalent, capable d'enseigner l'ensemble des disciplines dispensées à l'école primaire. Il a vocation à éduquer et enseigner dans tous les cycles, de la petite section de maternelle au C.M.2. Il exerce un métier en constante évolution ». Il a pour rôle essentiel d'éveiller l'enfant, de l'instruire, mais aussi de piquer sa curiosité, de le rendre autonome.

A – Dans l'enseignement public

Les professeurs des écoles sont recrutés sur concours, *le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE)*.

Une préparation est nécessaire, soit dans le cadre des nouveaux masters mis en place par les universités à la rentrée 2010, soit seul, via le CNED (centre national d'enseignement à distance). Pour présenter ces concours, il faut être titulaire d'un master ou être inscrit en deuxième année de master.

Informations sur les conditions d'inscriptions, la nature des épreuves et les carrières

<http://www.education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

☞ Consultez le **Guide Concours des professeurs des écoles**

<http://www.guide-concours-professeurs-des-ecoles.education.gouv.fr/>

Le guide concours vous propose :

- . le descriptif du déroulement d'une session de concours
- . les conditions requises pour s'inscrire aux concours de l'enseignement public ou aux concours de l'enseignement privé
- . le détail des épreuves de chaque concours

B – Dans l'enseignement privé

Les maîtres de l'enseignement privé sont recrutés, préparés et formés dans les centres de formation pédagogiques (CFP) ayant conclu une convention avec l'Etat. L'enseignement privé a décidé d'enclencher le processus de mastérisation dans ses instituts de formation dès la rentrée 2009. La législation actuelle ne permet pas d'habiliter les établissements d'enseignement supérieur privés à délivrer des diplômes nationaux. Le diplôme d'Etat sera donc délivré en jury rectoral.

Informations complémentaires sur le site du centre de formation pédagogique de Rennes : <http://www.cfp35.org> ; et sur le site de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC35) : <http://www.ddec35.org>.

2-2 Conseiller principal d'éducation (CPE – enseignement public)

Exerçant en collèges et lycées, son objectif est de “ placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel au sein de l'établissement ”. Il exerce une responsabilité dans l'animation et l'organisation de la vie scolaire, il organise le service et contrôle les activités des personnels chargés des tâches de surveillance, il est associé aux personnels enseignants pour assurer le suivi individuel des élèves et procéder à leur évaluation avec l'ensemble de l'équipe éducative.

Recrutement : concours ouvert aux titulaires d'un master ou étudiants inscrits en deuxième année de master.

2-3 Professeur de collèges et lycées (enseignement général et technique)

Etre professeur, c'est transmettre un savoir et donner les moyens d'acquérir des connaissances dans des matières spécifiques : français, histoire-géographie, langues étrangères, arts plastiques, éducation musicale...

A – Dans l'enseignement public

Ces enseignants sont recrutés par la voie des concours du **CAPES** (certificat d'aptitude au professorat du second degré), du **CAPET** (certificat d'aptitude au professorat dans l'enseignement technique) ou du **CAPEPS** (certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) ou encore de l'**Agrégation**. Une préparation est nécessaire, soit dans le cadre des nouveaux masters mis en place par les universités à la rentrée 2010, soit seul, via le CNED (centre national d'enseignement à distance).

- Le CAPES et le CAPET sont ouverts, en externe, aux titulaires d'un master ou aux étudiants inscrits en deuxième année de master ;
- Le CAPEPS externe est accessible aux titulaires d'un master ou aux étudiants inscrits en deuxième année de master. Ces candidats doivent avoir validé au préalable une licence STAPS,
- L'Agrégation externe est accessible aux étudiants pouvant justifier à la date de publication des résultats d'admissibilité de l'obtention d'un master.

Informations sur les conditions d'inscription, la nature des épreuves et les carrières

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

☛ Consultez le **Guide Concours des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des collèges et lycées** :

<http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr/>

Le guide concours vous propose :

- . le descriptif du déroulement d'une session de concours
- . les conditions requises pour s'inscrire aux concours de l'enseignement public ou aux concours de l'enseignement privé
- . le détail des épreuves de chaque concours

B – Dans l'enseignement privé

Les étudiants qui désirent se diriger vers l'enseignement privé préparent le CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé du 2nd degré), suivant les mêmes formalités qu'un CAPES.

Dès la rentrée de septembre 2009, a ouvert en Bretagne un Master "Métiers de l'enseignement et de l'éducation", comportant un parcours "Enseignement 2nd degré". Il s'agit d'un master permettant une préparation aux nouveaux concours de l'Education Nationale, dans plusieurs disciplines. Les différents parcours proposés dans ce master répondent aux nouveaux cahiers

des charges concernant la formation des professeurs, qui prévoient notamment le recrutement par concours à un niveau Master 2. Ces parcours ont été conçus par une équipe d'universitaires de l'UCO (université catholique de l'Ouest) et des professionnels exerçant dans les instituts missionnés de l'Enseignement Catholique de Bretagne (CFP et IFP de Bretagne).

La législation actuelle ne permet pas d'habiliter les établissements d'enseignement supérieur privés à délivrer des diplômes nationaux. Le diplôme d'Etat sera donc délivré en jury rectoral.

Informations complémentaires sur le site de l'Institut de formation pédagogique de Rennes : <http://www.ifpbretagne.org> ; et sur le site de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC35) : <http://www.ddec35.org>.

☛ Consultez le **Guide Concours des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des collèges et lycées** :

<http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr/>

Le guide concours vous propose :

- . le descriptif du déroulement d'une session de concours
- . les conditions requises pour s'inscrire aux concours de l'enseignement public ou **aux concours de l'enseignement privé**
- . le détail des épreuves de chaque concours

2-4 Professeur en lycée professionnel

Le principal objectif est de préparer le lycéen à un métier sans oublier la culture générale, par le biais de diplômes tels que les CAP, BEP ou baccalauréats professionnels. Vous pouvez exercer ce métier en présentant le concours du **CAPLP** (certificat d'aptitude au professorat en lycée professionnel) ou le **CAFEP** (dans le privé, comme précédemment). Vous enseignerez soit deux disciplines d'enseignement général (lettres/anglais ; lettres/histoire), soit une discipline professionnelle. La préparation à ces concours s'effectue à l'université (dans le cadre de masters), au CNED...

Attention : les conditions d'inscriptions varient en fonction des sections. Pour les disciplines d'enseignement général, les candidats doivent posséder un master ou être inscrits en deuxième année de master. Pour les sections professionnelles, certains devront posséder un diplôme de niveau III (Deug, BTS, DUT...) et une expérience professionnelle. Quelques disciplines sont ouvertes aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV (Bac) ou V (CAP, BEP) justifiant d'années de pratique professionnelle.

☛ Consultez le **Guide Concours des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des collèges et lycées** :

<http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr/>

2-5 Professeur en lycée d'enseignement agricole

Moins connu mais porteur de débouchés, l'enseignement agricole recrute chaque année, par concours, des personnels enseignants et non-enseignants. Schéma identique dans le recrutement des professeurs de l'enseignement agricole que de l'éducation nationale. Un master « Enseignement et formation pour l'enseignement agricole et le développement rural » va ouvrir à la rentrée 2010 (sous réserve d'habilitation). Une option « Enseignement agricole » préparera aux métiers d'enseignant et de formateur dans l'enseignement agricole public et aux concours de recrutement. Le M1 se fera uniquement à distance et le M2 en présentiel à l'Ecole nationale de formation agronomique (ENFA – Toulouse).

Pour en savoir plus sur le master : <http://enfa.fr>.

A – Dans l'enseignement agricole public

Ces enseignants sont recrutés par la voie des concours du **CAPESA** (certificat d'aptitude au professorat du second degré agricole), du **CAPETA** (certificat d'aptitude au professorat dans l'enseignement technique agricole) ou du **CAPLPA** (certificat d'aptitude au professorat en lycée professionnel agricole). Ces concours sont gérés par le Ministère de l'Alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Ils peuvent se préparer dans le cadre de masters ou par correspondance, par le biais du CNED.

Informations sur la nature des épreuves, les conditions d'inscriptions et les carrières

<http://www.educagri.fr/Le-recrutement.32.0.html>

B – Dans l'enseignement agricole privé

Les étudiants qui désirent se diriger vers l'enseignement agricole privé doivent se présenter aux concours de « 2^{ème} catégorie » (sections/options identiques à celles du CAPESA et du CAPETA) ou de « 4^{ème} catégorie » (sections/options identiques à celles du CAPLPA). Informations sur l'espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français : <http://www.chlorofil.fr/metiers-recrutements.html>.

☞ Informations sur les conditions d'inscriptions, la nature des épreuves et les carrières

<http://www.chlorofil.fr/metiers-recrutements/textes-officiels/recrutement/concours-enseignants.html>

Les candidats admis au concours sont inscrits sur une liste d'aptitude. L'année scolaire suivant cette admission comporte, en situation d'emploi, une période de formation et un examen de qualification professionnelle. Cette formation est organisée par l'IFEAP (institut de formation de l'enseignement agricole privé). Cette structure peut également apporter une aide à la préparation aux concours.

2-6 Enseignant chercheur (enseignement supérieur)

Les enseignants-chercheurs - *maîtres de conférences* et *professeurs des universités* - ont la double mission d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues. Ils assurent leur activité de recherche dans des laboratoires universitaires qui sont le plus souvent associés aux grands organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA, etc.).

Maître de conférences

Le recrutement se fait en deux temps :

1- La qualification par le Conseil national des universités (CNU) : le titulaire d'un doctorat (minimum requis) envoie au CNU un dossier (cursus, publications, activités d'enseignement, activités scientifiques et professionnelles, expérience, rapport de thèse). La qualification ne va pas de soi (en 2006, 47 % des candidats ont été qualifiés).

2- Une fois la qualification obtenue, le candidat peut se présenter aux concours de recrutement ouverts par emploi dans chaque établissement d'enseignement supérieur. Les postes vacants sont publiés au *Journal officiel*. Il transmet alors à l'établissement auquel le poste est rattaché, son dossier (cursus, publications, activités d'enseignement, activités scientifiques et professionnelles, expérience, rapport de thèse). Les différentes candidatures sont étudiées par la commission de spécialistes de l'établissement qui auditionne un certain nombre de candidats retenus et classe les candidats.

Professeur d'université

Le maître de conférence peut ensuite préparer l'habilitation à diriger les recherches (HDR) soutenue devant un jury. Pour obtenir un poste de professeur, il faut suivre une procédure identique à celle décrite pour les postes de maître de conférences.

Le recrutement se fait en deux temps :

1- Qualification par une instance nationale (CNU)

2- Le candidat qualifié dépose ensuite une candidature auprès de l'établissement auquel est rattaché le poste qui l'intéresse. Une commission de spécialistes se réunit, étudie les dossiers, auditionne les candidats, les classe.

Les professeurs peuvent être recrutés par une université, par le CNRS, par l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), le Collège de France, l'INETOP, l'INRDP, l'ORSTOM
Attention : les modalités de recrutement des enseignants chercheurs, notamment en universités, sont susceptibles d'évoluer.

Informations sur les modalités de recrutement, les rémunérations et les carrières
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22663/devenir-enseignant-du-superieur.html>

Vous trouverez en consultation au SUIO-IP :

- Des ouvrages généraux présentant les carrières de l'enseignement, les différents métiers, le recrutement...
- Le calendrier prévisionnel de ces concours pour l'année civile en cours.
- Les descriptifs des épreuves et les modalités administratives de passage des concours.
- Les programmes détaillés de chaque concours.
- Des documents sur l'enseignement privé, agricole...
- Des annales de certains concours.

LES LIENS UTILES (WEBOGRAPHIE)

✓ **Professeur des écoles dans l'enseignement primaire public** : site vous informant sur les concours, les établissements publics nationaux et sur le métier d'enseignant. Le guide SIAC (système d'information et d'aide aux concours du 1er degré) regroupe des informations utiles sur les programmes, les rapports de jurys, le nombre de postes ouverts, les textes officiels (Bulletin officiel de l'Education nationale) et les adresses utiles (rectorats, IUFM...).

<http://www.education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

<http://www.guide-concours-professeurs-des-ecoles.education.gouv.fr/>

✓ **Professeur dans l'enseignement secondaire public (collèges et lycées)** : site vous informant sur les concours, les établissements publics nationaux et sur le métier d'enseignant. Le guide SIAC (système d'information et d'aide aux concours du 2nd degré) regroupe des informations utiles sur les programmes, les épreuves d'admissibilité et d'admission, les rapports de jurys, le nombre de postes ouverts, les textes officiels (Bulletin officiel de l'Education nationale) et les adresses utiles (rectorats, IUFM...).

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

<http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr/>

✓ **Site du Bulletin officiel de l'Education nationale** : tous les textes officiels publiés par le Ministère de l'Education Nationale y sont référencés.

<http://www.education.gouv.fr/bo/>

✓ **Portail des IUFM de France** : informations générales sur ce que sont les instituts universitaires de formation des maîtres et carte de France de tous ces établissements.

<http://www.iufm.fr>

✓ **IUFM de Rennes** : dates et formalités d'inscription aux différentes préparations des concours de l'enseignement, programmes, carte des formations dispensées à Rennes et ressources de l'institut.

<http://www.bretagne.iufm.fr>

✓ **CNED**: site du centre national d'enseignement à distance. Informations relatives aux préparations aux concours de l'enseignement proposées par correspondance.

<http://www.cned.fr>

✓ **CNDP** : site du centre national de documentation pédagogique : vous y trouverez les rapports de jury des différents concours.

<http://www.cndp.fr> (publications administratives)

✓ **Professeur des écoles dans l'enseignement privé** : le portail de l'enseignement catholique en France.

<http://www.enseignement-catholique.fr/>

✓ **Professeur dans l'enseignement privé** :

<http://www.formiris.org> (fédération des associations pour la formation et la promotion professionnelles de l'enseignement catholique).

✓ **Travailler dans l'enseignement agricole public** : site d'information et de promotion des établissements publics d'enseignement agricole. Présentation du système éducatif, des métiers et du recrutement...

<http://www.educagri.fr>

✓ **Travailler dans l'enseignement agricole privé** : site du comité national de l'enseignement agricole privé. Présentation du système éducatif, des métiers et du recrutement...

<http://cneap.scolanet.org>

✓ **ENFA** : site de l'école nationale de formation agronomique chargée de la formation des professeurs de lycées agricoles.

<http://enfa.fr>

✓ **Devenir enseignant-chercheur (maître de conférences ou professeur des universités)**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr> (rubrique concours, emploi, carrières)

3- LES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Ce grand corps est composé de fonctionnaires recrutés par voie de concours le plus souvent, ce qui garantit l'égalité d'accès à ces emplois pour tous les citoyens, suivant des conditions générales prédéfinies, des conditions d'âge (de moins en moins) et de diplôme. Il existe en réalité plusieurs "fonctions publiques"...

La fonction publique d'Etat :

Les emplois de la fonction publique d'État (2,5 millions d'agents) se répartissent entre les administrations centrales de l'État et les services déconcentrés.

Il s'agit dans le premier cas des services centraux des ministères, situés généralement à Paris, ayant en charge la conception et la coordination des actions de l'État au niveau national.

Dans le deuxième cas, ils concernent les actions de l'État au niveau de la région et du département (préfectures, rectorats, directions départementales...).

De nombreux fonctionnaires exercent leurs fonctions dans les établissements publics d'enseignement (universités, lycées, collèges), ainsi que dans les établissements publics administratifs rattachés aux différents ministères.

La fonction publique territoriale :

Troisième volet de la décentralisation (1982), la création de la fonction publique territoriale (1984) a suivi les lois de transfert de compétences (1983) confiant aux collectivités locales la responsabilité de services d'intérêts locaux. La fonction publique territoriale (1,7 million d'agents), en proportion croissante, représente plus du quart de l'ensemble des fonctionnaires. Elle regroupe l'ensemble des emplois des collectivités territoriales (la commune, le département, la région) et de leurs établissements publics.

A la différence de la fonction publique d'état, l'accès à un poste n'est pas garanti. De fait, tout lauréat de concours est inscrit d'office sur une liste d'aptitude officielle et nationale, valable un an et renouvelable deux fois à sa demande, durée pendant laquelle il conduit ses démarches de recherche d'emploi. A l'issue de ces trois ans, le lauréat qui n'a pas été recruté perd le bénéfice de son concours.

La fonction publique hospitalière :

La fonction publique hospitalière, telle que la définit la loi du 9 janvier 1986 concerne aujourd'hui un peu plus d'un million d'agents. Elle regroupe, à l'exception du personnel médical (médecins, biologistes, pharmaciens et orthodontistes), l'ensemble des emplois des établissements suivants :

- les établissements d'hospitalisation publics ;
- les maisons de retraite publiques ;
- les établissements publics ou à caractère public relevant des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance ;

- les établissements publics pour mineurs ou adultes handicapés ou inadaptés ;
- les centres d'hébergement et de réadaptation sociale publics ou à caractère public.

Les emplois des fonctionnaires sont répartis en trois catégories, suivant le niveau d'étude exigé pour présenter les concours de recrutement :

- **Catégorie A :** diplôme de l'enseignement supérieur (le plus souvent licence et plus rarement un diplôme sanctionnant une formation de 5 années après le baccalauréat). Les fonctionnaires de cette catégorie occupent des emplois de direction, de conception et d'encadrement.
- **Catégorie B :** baccalauréat, ou pour certains concours précis, diplôme sanctionnant une formation professionnelle après le baccalauréat (ex : diplôme d'Etat d'infirmier, d'assistant de service social, BTS ou DUT...). Ces concours permettent d'accéder à des emplois d'application et de rédaction.
- **Catégorie C :** certains concours sont ouverts sans condition de diplôme. Dans d'autres cas, il faut être titulaire du diplôme national du brevet ou d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP) ; cette catégorie englobe les fonctions d'exécution.

Préparation aux concours de la fonction publique :

Il existe des écoles de fonctionnaires ; dans ce cas, le concours se situe à l'entrée de l'école, les lauréats devenant ensuite des "fonctionnaires-élèves", rémunérés.

- La plus célèbre de ces écoles est l'ENA (école nationale d'administration) : www.ena.fr.
- Les IRA (instituts régionaux d'administration), eux, forment les fonctionnaires de catégorie A d'administration générale autres que ceux recrutés par la voie de l'ENA.
- Il existe de nombreuses autres "écoles", mais spécialisées dans un domaine précis : se renseigner selon chaque spécialité.

La fonction publique européenne :

Le recrutement des fonctionnaires de l'Union Européenne concerne les ressortissants des vingt sept Etats membres. Il s'effectue par concours, essentiellement, et se déroule dans les 23 langues officielles que compte l'UE. Les fonctionnaires européens travaillent au sein des différentes institutions européennes, à Bruxelles, à Strasbourg ou au Luxembourg. Les institutions en question sont : la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen, la Cour des Comptes, la Cour de Justice, le Comité économique et social, le Comité des régions, la Banque européenne d'investissement, la Banque centrale européenne, le Médiateur européen et le Contrôleur européen de la protection des données.

Longtemps organisés indépendamment par les différentes institutions, les concours de l'UE sont depuis janvier 2003 chapeautés par un organisme créé pour la circonstance : l'EPSO (Office européen de sélection du personnel). Cet organisme dispose d'un site Internet très complet sur lequel vous trouverez le calendrier des concours, des tests de niveau, des exemples d'épreuves et la possibilité de vous inscrire en ligne (http://europa.eu/epso/index_fr.htm).

Le mode de recrutement, la carrière et le statut ressemblent beaucoup à la fonction publique d'état, si ce n'est que le lauréat du concours doit se trouver un poste lui-même s'il veut être effectivement recruté.

La fonction publique internationale :

Les "fonctionnaires internationaux" sont des agents, de différentes nationalités, qui travaillent dans des organismes internationaux - ONU, OTAN, OCDE, UE... plus d'une centaine au total, plus ou moins connus.

Environ 15 000 français ont ce statut, c'est peu. Parmi eux, 30% exercent dans l'Union européenne et 25% à l'ONU. Vous ne pouvez tenter le concours d'un organisme que si la France adhère à l'organisation en question.

Attention, le statut de fonctionnaire international est trompeur. Il ne permet pas d'accéder à un emploi à vie comme dans la fonction publique d'Etat en France. Le recrutement par concours est marginal pour les organisations internationales. L'essentiel des postes sont des CDD, quelques fois des CDI ou des vacations. En terme de recrutement par concours, inscription sur liste d'aptitude ou voie classique (privé), les organisations internationales effectuent leur sélection sur la base des compétences et qualifications des candidats : diplôme d'études supérieures (généralement du niveau Master 2), niveau en langues étrangères (notamment en anglais), expérience professionnelle, spécialisation...

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site <http://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Quelques exemples de concours pouvant concernés les étudiants issus de la filière MASS (cette liste n'est pas exhaustive) :

A – Fonction publique d'état

Concours catégorie A

. **Attaché statisticien** (Cf. pages 7-8)

. **Ingénieur d'étude en traitement et analyse de données :**

Rappel : il s'agit d'un concours ITRF (Ingénieurs et personnels de recherche et formation) rattaché à la BAP -D (Branche d'Activité Professionnelle des sciences humaines et sociales). Le diplôme réglementaire exigé est la licence mais une formation et une expérience professionnelle dans le domaine des sciences sociales, des statistiques sont souhaitables.

Le métier : la mission principale de l'ingénieur d'étude est de mettre en œuvre le traitement et l'appariement de bases de données ou d'enquêtes déjà constituées ; ceci à partir d'une problématique scientifique définie dans le cadre d'une équipe de recherche.

Le concours : l'épreuve d'admissibilité correspond à l'étude du dossier du candidat par le jury et l'épreuve d'admission consiste en un entretien de 30 minutes avec le jury.

B – Fonction publique territoriale

↳ Métiers de l'administration (filière administrative)

Concours catégorie A

. **Attaché territorial :**

Le métier : c'est un cadre de l'administration appelé à assurer des responsabilités dans des secteurs très divers. Il participe à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques décidées dans des domaines liés à leur spécialité. Les attachés ont également en charge les actions de communication interne et externe et celles liées au développement, à l'aménagement et à l'animation économique, sociale et culturelle de la collectivité. A ces fonctions, il faut rajouter celles d'encadrement et de direction de service.

Le concours : au moment de son inscription au concours, le candidat fait le choix parmi 5 spécialités : administration générale / gestion du secteur sanitaire et social / analyste / animation / urbanisme et développement des territoires.

Le concours externe comprend deux épreuves écrites d'admissibilité portant sur le milieu territorial (une composition et une note) – au lieu de trois auparavant – et deux épreuves orales ciblées sur des mises en situation professionnelle (un entretien de 20 minutes et une épreuve de langue).

Depuis le 1^{er} janvier 2010, ces concours sont gérés par les centres départementaux de gestion de la fonction publique territoriale (www.fncdg.fr).

↳ Avec ce concours, il est possible d'accéder au métier de **chargé d'étude** (Cf. fiche descriptive du Cnfpt en page 32).

Vous trouverez en consultation au SUIO-IP :

- *Des ouvrages généraux présentant les trois fonctions publiques, les différents métiers, le recrutement...*
- *La liste, des concours administratifs régulièrement organisés.*
- *Le calendrier prévisionnel de ces concours pour l'année civile en cours.*
- *Les avis de concours (tous sont obligatoirement annoncés), dont l'affichage s'effectue tous les quinze jours.*
- *Des dossiers développés pour les principaux concours.*
- *Des indications précises pour la préparation des concours (indispensable !)*
- *Des ouvrages sur la fonction publique internationale et européenne.*

LES LIENS UTILES :

✓ Sites de la Fonction publique d'État :

Portail d'accès à l'administration française (toutes les adresses, les sites web...):
<http://www.service-public.fr>

Site emploi du secteur public : offres d'emploi, métiers, recrutement, concours et statuts de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière
<http://www.emploi-public.fr>

Le site de la fonction publique : site vous informant sur les concours, sur les établissements publics nationaux et sur le métier de fonctionnaire.
<http://www.fonction-publique.gouv.fr>

Ministère des Affaires étrangères et européennes : site majeur concernant la fonction publique internationale, les carrières, les concours, les métiers de la diplomatie, des affaires étrangères, grand carnet d'adresses de représentations françaises à l'étranger...
<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Ministère du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique : le personnel, les concours, les métiers, annuaire des DRASS, DASS, missions locales, PAIO, sites régionaux...
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la pêche : le personnel, les concours, les formations, les métiers.
<http://www.agriculture.gouv.fr>

Ministère de la Culture et de la communication: le personnel, les concours, les métiers, listes d'organismes professionnels, sociaux, de droits d'auteur, associations...
<http://www.culture.gouv.fr>

Portail de la Culture : accès à de très nombreux répertoires d'organismes touchant à tous les domaines culturels, les formations, les métiers, accès à de nombreuses bases de données:
<http://www.culture.fr/>

Ministère de la Défense : le personnel, les concours, les métiers dans les différentes "armes" (terre, marine, air...), procédures de recrutement...
<http://www.defense.gouv.fr>

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer : le personnel, les concours, les métiers.
<http://www.environnement.gouv.fr>

Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi: le personnel, les concours, les métiers
<http://www.minefe.gouv.fr/particuliers/index.htm>

Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales : le personnel, les concours, les métiers

<http://www.interieur.gouv.fr>

Ministère de l'Éducation nationale : le personnel, les concours, les métiers

<http://www.education.gouv.fr>

Ministère de la Justice et des Libertés : le personnel, les concours, les métiers

<http://www.justice.gouv.fr>

Ministère de la Santé et des sports : concours, recrutements, carrières

<http://www.sports.gouv.fr>

Assemblée nationale : le personnel, les concours, les métiers:

<http://www.assemblee-nationale.fr>

Sénat : le personnel, les concours, les métiers :

<http://www.senat.fr>

Sites de la Fonction Publique Territoriale :

Centre national de la fonction publique territoriale : informations sur les inscriptions, les concours, le calendrier, les délégations régionales...

<http://www.cnfpt.fr>

Site national des centres de gestion de la fonction publique territoriale

<http://www.fncdg.com>

<http://emploi.fncdg.com> : bourse de l'emploi (offres et demandes d'emploi des centres de gestion de la fonction publique territoriale à destination des agents titulaires ou non titulaires et des employeurs publics locaux)

Sites des centres de gestion régionaux

<http://www.cdg22.fr>

<http://www.cdg29.fr>

<http://www.cdg35.fr>

<http://www.cdg56.fr>

Site Portail des professionnels territoriaux

<http://www.territorial.fr>

Site de l'emploi territorial

<http://www.territorial-recrutement.fr>

Site emploi du secteur public : offres d'emploi, métiers, recrutement, concours et statuts de la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière

<http://www.emploipublic.fr>

Site du journal "La lettre du cadre territorial" : actualités des cadres territoriaux

<http://www.lettreducadre.fr>

Site du journal "La Gazette des communes" : l'actualité des collectivités locales, des offres d'emploi...

<http://www.lagazettedescommunes.com>

Sites spécialisés « Métiers » :

Site dédiés aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (dans les domaines de la santé, la petite enfance, les personnes âgées, l'insertion, la formation, l'emploi, la prévention, l'animation socioculturelle, la politique de la ville) : actualités, offres et demandes d'emploi, ouvrages...

<http://www.tessolidaire.com>

Site professionnel d'information des organisations sportives (emploi, formation et concours...)

<http://www.acteursdusport.fr>

Site des professionnels de la ville et des territoires (site portail regroupant 6 univers métiers...)

<http://www.technicites.fr>

Site des professionnels de la Sécurité (prévention, gestion des risques, sûreté ; référentiel métiers, concours, offres d'emploi...)

<http://www.metier-securite.fr>

Site de l'Union nationale des acteurs et des structures du développement local

<http://www.unadel.asso.fr>

Site de l'association Rhône-Alpes des professionnels du développement économique local (référentiel des métiers du développeur économique)

<http://www.aradel.asso.fr>

✓ **Sites des centres de préparation aux concours :**

Sciences - politiques : institut parisien de préparation à l'entrée à l'ENA (école nationale d'administration)

<http://www.sciences-po.fr>

ENA: école nationale d'administration

<http://www.ena.fr>

École du Louvre : préparation aux concours du patrimoine (conservateur du patrimoine spécialités « archéologue », « inventaire général », « musées », « monuments historiques »).

<http://www.ecoledulouvre.fr>

École des chartes : préparation aux concours du patrimoine (conservateur d'archives et de bibliothèques)

<http://www.enc.sorbonne.fr>

EN3S : École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (présentation du concours interne et externe) et des centres de préparation

<http://www.en3s.fr>

ENGREF : école nationale des eaux et forêts

<http://www.agroparistech.fr> rubrique formation

ENMETEO : école nationale de météorologie

<http://www.enm.meteo.fr>

ENSSIB : école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. L'école propose des formations post-concours (fonctionnaires stagiaires) et informe pour la préparation aux concours (bibliographie, rapports de jury et centres de formation).

<http://www.enssib.fr>

ENSAE : école nationale de statistique et de l'administration économique (ne prépare pas aux concours)

<http://www.ensae.fr>

ENSG : école nationale des sciences géographiques (ne prépare pas aux concours mais forme)

<http://www.ensg.ign.fr>

Carrières publiques : site de référence pour les préparations aux concours de la fonction publique (annales d'épreuves téléchargeables payantes, modules de préparation).

<http://www.carrieres-publiques.com>

✓ **Sites des entreprises publiques :**

La Poste : présentation des métiers par pôle d'activité, espace recrutement.

<http://www.laposte.fr>

France Télécom

http://www.francetelecom.com/fr_FR/recrutement

EDF : présentation des métiers par profil, offres d'emploi.

<http://www.edf.fr>

GDF : présentation des métiers par domaine d'activité, offres d'emploi, stages, apprentissage.

<http://www.gdfsuez.com/fr/carrieres>

SNCF

<http://www.sncf.com>

<https://www.emploi.sncf.com> : présentation des métiers par activité, offres d'emploi, dispositif d'alternance.

Air France

<http://www.airfrance.com>

<http://emploi.airfrance.com> : présentation des métiers par famille, consultation d'offres d'emploi, espace étudiants (stages, alternance...).

4- FLASH SUR UN METIER : *Statisticien*

(La plupart des postes occupés par des statisticiens son répertoriés sous d'autres appellations)

32 151

CHARGÉ/CHARGÉE D'ANALYSES ET DE DÉVELOPPEMENT

32 151

Appellations principales : • Chargé d'études (entreprise) • Chargé de planification

- Chargé de recherches • Économiste (entreprise)
- Ingénieur économiste (entreprise).

Appellations spécifiques : • Chef de projet • Chef de service études (entreprise)

- Directeur d'études (entreprise) • Responsable d'études (entreprise)
- Statisticien (entreprise).

VOIR AUSSI :

Ne pas confondre :

- Chargé d'études média (publicité).

Définition

Sélectionne dans son domaine des données quantitatives ou qualitatives et en assure le suivi régulier ou ponctuel pour la direction, le service utilisateur ou les usagers. Interprète et met en place des informations, des indicateurs statistiques. Apprécie des situations, effectue un diagnostic, dégage des tendances ou élabore des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques. Peut aussi être amené à préconiser des choix ou à fournir des outils d'aide à la décision. Peut aussi animer une équipe de collaborateurs.

Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier peut s'exercer en partie à l'extérieur de l'entreprise, selon le domaine d'activité et le type d'études à réaliser, soit pour réaliser ou superviser le travail de terrain, soit pour collecter l'information auprès d'interlocuteurs extérieurs. L'activité s'organise généralement de façon autonome, en étroite collaboration avec les équipes de terrain. Celle-ci exige le plus souvent l'utilisation des outils informatiques (analyse de données...).

Formation et expérience

Cet emploi/métier est généralement accessible à partir de formations de niveaux II ou I (maîtrise, DEA, DESS, école supérieure de commerce...), dans des domaines d'intervention comme : sciences économiques, sciences humaines, publicité, etc. Un diplôme d'ingénieur peut être apprécié et parfois exigé en fonction de la branche d'activité de l'entreprise.

COMPÉTENCES COMMUNES

Compétences techniques de base :

- Constituer, gérer et traiter de façon régulière ou à la demande (études ponctuelles) un réseau d'informations, après analyse de la demande.
- Sélectionner l'information pertinente, l'analyser, l'interpréter et suivre les évolutions.
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs opérationnels.
- Élaborer des rapports, notes de synthèse, et présenter les résultats.
- Formuler des propositions, inventer des scénarios, préconiser des choix.
- Diffuser les informations et assurer leur valorisation.

Compétences associées :

- Pratiquer l'anglais (principalement écrit).
- Maîtriser des techniques de traitement informatique de dossier.

Capacités liées à l'emploi :

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Analyser et synthétiser un ensemble de données.
- Discriminer les informations pertinentes permettant de concevoir des scénarios cohérents pour l'entreprise.
- Faire preuve de créativité et d'anticipation pour concevoir et formuler des propositions.
- S'organiser, gérer le temps pour mener les travaux dans les délais impartis.

SPÉCIFICITÉS

Activités spécifiques :

Activités exercées :

- Choix des projets.
- Conception et définition de projets.
- Définition et mise en œuvre de plans d'expérimentation.
- Assistance technique à la décision.
- Prospection, négociation de contrats d'étude.
- Rédaction de publications.
- Communications sociales à l'extérieur.
- Veille économique (technique, technologique, concurrentielle, sociale, stratégique...).
- Autres.

Domaines d'application :

- Analyse financière.
- Statistiques.

- Gestion.
- Développement commercial.
- Publicité.
- Analyse sensorielle.
- Promotion, marketing direct.
- Communication globale.
- Corporate.
- Relations publiques, événementiel.
- Action sociale.
- Ressources humaines.
- Planification.
- Développement local.
- Urbanisme.
- Autres.

Responsabilités exercées :

- Encadrement d'une équipe.
- Gestion d'un budget.

Lieu d'exercice de l'activité :

- Banque, organisme financier.
- Grande entreprise de production de biens.
- Administration publique.
- Collectivité territoriale.
- Organisme professionnel.
- Cabinet d'études et de conseil.
- Autres.

Conditions de travail :

205

Appellations principales : • Chargé d'études actuarielles • Actuaire.
Appellations spécifiques : • Calculateur d'actuariat • Chargé d'études techniques (assurances) • Statisticien (assurances) • Technicien d'actuariat.

VOIR AUSSI :

Ne pas confondre :

Définition

Analyse et réalisation de façon ponctuelle des études économiques, financières et statistiques dans le but de mettre au point ou de modifier des contrats d'assurances.

Élabore les nouveaux tarifs de souscription ou de remboursement d'assurances, en adaptant des formules mathématiques et en réalisant ou faisant réaliser des calculs statistiques.

Peut aussi encadrer et animer une équipe de collaborateurs.

Conditions générales d'exercice

L'emploi/métier s'exerce le plus souvent au siège d'une compagnie d'assurances, avec des déplacements auprès des réseaux d'exploitation. La plupart des activités basées sur des calculs impliquent l'utilisation de matériels informatiques. L'organisation du travail s'effectue en toute autonomie et en étroite collaboration avec le service technique d'actuariat.

Formation et expérience

Cet emploi/métier est accessible directement, généralement à partir de formations initiales de niveau II ou I (école d'actuariat, grandes écoles...). Les emplois de calculs statistiques ou mathématiques nécessitent une expérience professionnelle dans le secteur production et une formation initiale de niveau IV ou III en mathématiques. Les emplois d'élaboration et de conception de formules mathématiques exigent une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la souscription d'assurances et une formation initiale de niveau III en mathématiques et gestion.

COMPÉTENCES COMMUNES

Compétences techniques de base :

- Suivre les évolutions du marché et des produits concurrents.
- Réaliser l'étude économique d'un produit d'assurance et prévoir sa tarification.
- Concevoir et mettre en œuvre les outils et les méthodes d'analyse visant à la détermination des tarifs et des garanties.
- Élaborer des formules mathématiques et calculer ou faire calculer les tarifs à appliquer.
- Effectuer des analyses statistiques sur les résultats techniques du contrat ou d'un ensemble de contrats.

Compétences associées :

- Maîtriser l'environnement socio-économique de la branche d'activité.

Capacités liées à l'emploi :

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Anticiper les risques financiers attachés à la création d'un produit.
- Discriminer les facteurs pertinents permettant d'estimer la rentabilité d'un produit.
- Synthétiser des informations avec rigueur.

SPÉCIFICITÉS

Activités spécifiques :

Activités exercées :

- Conception de formules mathématiques.
- Choix et adaptation des formules mathématiques.
- Application de formules mathématiques.
- Analyse des résultats.

Domaines d'application :

- Contrats incendie, accidents, risques divers (IARD).
- Contrats vie.
- Règlements sinistres.
- Réassurance.

Responsabilités exercées :

- Encadrement d'une équipe.

Lieu d'exercice de l'activité :

- Siège central d'assurances mutualiste.
- Siège central d'assurances non mutualiste.

Conditions de travail :

247 }

Source : fiche ROME / SUIO IP / Secteur 1

Mise à jour de cette fiche en avril 2010 consultable sur
http://www.2.pole-emploi.fr/rome/pdf/FEM_C1105.pdf

Les métiers de l'**assurance**



© Dozet / Fotolia

La crise économique et financière n'épargne pas le secteur de l'assurance, qui emploie aujourd'hui environ 216 000 salariés en France.

Groupama, AGF, Axa, Macif, Maaf... Les compagnies d'assurances garantissent les entreprises et les particuliers contre les risques. Avec la crise, la plupart ont vu fondre leurs profits. Seul espoir : le vieillissement de la population, qui, avec les problématiques de retraite et de santé, pourrait encore assurer de beaux jours aux assureurs. Résultat : les sociétés

recrutent toujours... un peu.

Pour vendre leurs produits et gérer les contrats, les assureurs recherchent en priorité des commerciaux, principalement de niveau bac + 2 ou + 3, pour des postes de chargé de clientèle, gestionnaire de contrats... Mais, avec la sophistication des produits d'assurance et la diversification des activités (produits financiers, produits d'épargne...), les bac + 5 sont également très appréciés.

Le secteur recrute bien sûr des profils commerciaux (type BTS/DUT du secteur du commerce), mais également des profils spécialisés dans l'assurance (BTS assurance, licences pro et masters professionnels), autant de diplômes proposés tant en formation initiale qu'en alternance.

Les cursus des écoles spécialisées (comme l'ENASS, par exemple) ou les formations d'écoles de commerce associant des options spécifiques au secteur de l'assurance sont également appréciés.

- > Métiers et débouchés p. 1
- > Études et diplômes p. 4
- > Formation continue p. 9
- > Carnet d'adresses p. 10

Métiers et débouchés

Assurer tous les risques

Techniques ou commerciaux, les métiers de l'assurance sont multiples.

Pour en savoir plus : www.metiers-assurance.org et www.ffsa.fr/metiersassurance

Voir listes 1, 2 du carnet d'adresses.

Les métiers commerciaux

Clés de voûte de la relation assureur/assuré, les postes commerciaux emploient 60 % des professionnels de l'assurance. Ils nécessitent avant tout d'indéniables qualités de contact.

→ Conseiller clientèle

Le conseiller clientèle commercialise, en agence ou en centre d'appels, les contrats auprès des particuliers.

À VOIR AUSSI

- Les métiers de la vente : bac et études supérieures n° 2.322
- Les métiers du commerce et de la gestion : BTS et DUT n° 2.331
- Les métiers du commerce et de la gestion : écoles et université n° 2.332
- Les métiers de la comptabilité n° 2.34
- Les métiers de la banque n° 2.351
- Les études de droit n° 2.512
- Sciences politiques : IEP et université n° 2.53

LA RÉASSURANCE

La réassurance est en quelque sorte l'assurance des sociétés d'assurances. Elle se caractérise par une plus grande complexité liée à la diversité de ses activités et à son caractère international.

Formations spécialisées et maîtrise de l'anglais sont indispensables pour y travailler.

Autre appellation : téléconseiller, agent d'assurances, chargé de clientèle.

Salaire brut mensuel débutant : 1 343 € (Smic).

Formation : BTS MUC (management des unités commerciales) ou NRC (négoce et relation client) ; DUT TC (techniques de commercialisation).

→ Agent général d'assurances

Il représente une société d'assurances dont il est le mandataire. Il prospecte de nouveaux clients au sein d'un secteur donné, évalue leurs besoins, les conseille et leur vend les produits les plus adaptés à leur situation. Il peut aussi assurer un service « après-vente » (gestion de contrats...).

Possibilité d'évoluer vers le marketing opérationnel ou le management des ventes.

Autre appellation : commercial.

Salaire brut mensuel débutant : 1 343 € (Smic).

Formation : BTS MUC ou NRC ; BTS assurances ; DUT TC ; DEUST assurance ; diplôme de l'ENASS (École nationale d'assurances).

→ Courtier en assurances

Travailleur indépendant, le courtier est mandaté par les clients, particuliers ou entreprises, pour dénicher et négocier les contrats les plus avantageux. À lui de conseiller ses clients en fonction de leur profil et des risques à assurer.

Possibilité de devenir chargé de clientèle ou de créer son propre cabinet de courtage.

Salaire : à la commission.

Formation : bac + 2 (DUT carrières juridiques, BTS assurances) pour travailler comme collaborateur ; bac + 5 (diplôme d'école de commerce ou d'école spécialisée, master professionnel) pour s'installer à son compte.

→ Inspecteur commercial

Responsable d'un secteur commercial ou géographique, l'inspecteur commercial encadre un réseau de commerciaux. À lui de les recruter, de suivre leurs résultats et de développer le chiffre d'affaires.

Autre appellation : animateur de point de vente.

Salaire brut mensuel débutant : 3 000 € + part variable.

Formation : bac + 2 (BTS assurances, MUC ou NRC ; DUT TC) + expérience professionnelle ; bac + 5 (master professionnel, diplôme d'école de commerce ou d'école d'assurances).

Les métiers de la conception

Ces métiers concernent la rédaction des contrats. Ils nécessitent un amour certain des chiffres et une bonne maîtrise des outils statistiques.

→ Rédacteur en assurances

Le rédacteur en assurances travaille dans les bureaux d'une compagnie d'assurances, d'un agent ou d'un courtier. Au sein d'un service production-rédaction, il rédige des contrats à partir des clauses types et des barèmes mis au point par l'actuaire.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 450 € à 2 150 €.



Formation : BTS assurances ; DUT carrières juridiques ; licence ou licence pro droit, sciences économiques ou droit des assurances. Pour les risques complexes, les rédacteurs sont recrutés après un master en droit ou en droit des assurances.

→ Souscripteur

Le souscripteur décide de garantir un risque ou non. S'il accepte, il doit définir les conditions de garantie, fixer le montant de la prime d'assurance, rédiger le projet de contrat. Il est aidé par des assistants. Il est spécialisé dans l'immobilier, l'aéronautique, les risques industriels...

Possibilité de devenir actuaire, gestionnaire, inspecteur commercial.

Salaire brut mensuel débutant : 2 000 €.

Formation : formation spécialisée (industrie, immobilier, sport...) + master professionnel en droit, assurance, diplôme de l'ENASS.

→ Analyste des risques

Délégué par le souscripteur, l'analyste évalue les risques à assurer au sein d'une entreprise : il examine les bâtiments, les équipements, les personnels, etc. Au fait des évolutions technologiques, il préconise à son client des mesures de sécurité et de prévention.

Possibilité de devenir responsable hygiène-sécurité ou consultant spécialisé en prévention et sécurité.

Autres appellations : ingénieur préventionniste, vérificateur.

Salaire brut mensuel débutant : de 2 100 € à 2 800 €.

Formation : diplôme d'ingénieur spécialisé en fonction du secteur (génie civil, aéronautique...) + formation en droit.

→ Actuaire

L'actuaire réalise des études économiques, financières et statistiques pour évaluer la rentabilité des nouveaux produits d'assurance. C'est en calculant les risques et leurs coûts qu'il fixe pour chaque contrat le tarif de cotisation le plus adapté.

Possibilité d'évoluer vers des fonctions de management.

Salaire brut mensuel débutant : 2 300 €.

Formation : master professionnel ; diplôme de l'ENSAE ; diplôme d'actuaire.

■ Les métiers de la gestion et de l'expertise

Environ 100 000 salariés concluent les contrats, suivent les assurés et les indemnisent le cas échéant.

→ Chargé d'assistance

Au sein d'une compagnie d'assurances ou d'assistance, le chargé d'assistance réceptionne les appels téléphoniques, analyse la nature des besoins et traite les dossiers.

Autre appellation : chargé de clientèle.

Salaire brut mensuel débutant : 1 343 € (Smic).

Formation : bac pro ; BTS MUC ou NRC.



→ **Gestionnaire de contrats**

Il gère les contrats souscrits et les sinistres. Si un sinistre survient, il vérifie les garanties du contrat, apprécie les responsabilités, évalue le montant des dommages et verse l'indemnisation prévue.

Possibilité d'évoluer vers les métiers de l'indemnisation, de l'activité commerciale ou de l'animation d'équipe.

Autres appellations : rédacteur juridique, chargé d'indemnisation.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 700 € à 2 000 €.

Formation : BTS commerciaux, BTS assurance ; DUT carrières juridiques ; DEUST droit des assurances. Les bac + 5 (masters professionnels) sont très appréciés.

→ **Expert en assurances**

Missionné par une société d'assurances, l'expert est appelé en cas de sinistre. Sa mission : se rendre sur place pour constater les faits, déterminer les causes et estimer le montant des dommages subis. Puis il rédige un rapport détaillé, permettant à la société d'assurances de calculer le montant des indemnisations à verser.

Salaire : rémunération variable.

Formation : bac + 2 à bac + 5, variable en fonction du domaine d'expertise (médecin pour un accident corporel, ingénieur pour un risque industriel ou automobile, architecte pour un sinistre immobilier, etc.) + expérience professionnelle dans le secteur + certification d'expert.

→ **Gestionnaire financier**

Le gestionnaire financier réalise les placements financiers nécessaires à la couverture des activités de la société d'assurances.

Possibilité d'évoluer vers les métiers de l'audit et de la direction financière.

Autre appellation : gestionnaire actif-passif.

Salaire brut mensuel débutant : 3 000 €.

Formation : diplôme d'école de commerce ; master professionnel finance.

Source : Fiche CIDJ – 2010 / SUIO IP / Secteur 1

Actuaire

Chargé de concevoir ou de modifier les contrats d'assurances, l'actuaire se livre à de savants calculs avec, en ligne de mire, un triple objectif : maîtriser l'aléatoire, minimiser les pertes financières et dégager des bénéfices.

Synonyme

- chargé d'études statistiques ou actuarielles

Métiers proches

- chargé d'études financières
- gestionnaire d'actif-passif
- risk manager
- souscripteur
- statisticien-économiste
- tarificateur

De grosses responsabilités

« Les chiffres que je produis ont des conséquences lourdes en termes de décision. Je travaille donc avec la plus grande rigueur. Et je recoupe sans cesse mes sources d'information pour être sûre de ne pas me tromper. Heureusement, avec un peu d'expérience, on a en tête des ordres de grandeur qui nous permettent de voir tout de suite si l'analyse qu'on sort tient la route. »

Claire,
chargée d'études actuarielles

Ses activités

Adapter ou créer des contrats

Selon les besoins du marché, l'actuaire modifie les contrats d'assurances existants ou en crée de nouveaux. Puisant dans les bases de données du service marketing, et exploitant les informations que les commerciaux font remonter du terrain, il utilise des logiciels très sophistiqués pour faire des hypothèses et simuler des scénarios catastrophes : inondations, attentats, etc.

Chiffrer le risque

Ayant passé en revue tous les risques possibles et imaginables, il évalue leur probabilité et le coût que cela représenterait pour la société d'assurances. Il peut alors définir les tarifications. Dans l'élaboration d'un contrat d'assurance-vie, il va, par exemple, s'appuyer sur les tables de mortalité pour fixer le montant des cotisations.

Accompagner et corriger

Il offre ses conseils et son assistance technique aux professionnels chargés de commercialiser les contrats. Il suit avec la plus grande attention les résultats d'exploitation de la compagnie et l'évolution des réserves financières. S'il observe des dérives, il en recherche les causes et tente de les corriger.

Où et comment ?

Au siège de la compagnie

L'actuaire travaille au siège d'une compagnie d'assurances, autrement dit la plupart du temps en Île-de-France. Il est toutefois amené à se déplacer dans les régions pour rencontrer les professionnels chargés de distribuer les produits d'assurances.

Un travail d'équipe

Occupant une fonction centrale au sein de l'entreprise, l'actuaire a de nombreux interlocuteurs : il collabore à la fois avec les commerciaux, les responsables du marketing, les juristes et la direction générale. S'il est responsable d'un service, il encadre une équipe de chargés d'études.

Dans les assurances... et ailleurs

Traditionnellement embauchés par des sociétés d'assurances, les actuaires sont en train d'investir les secteurs de la banque et de la finance où leurs compétences sont recherchées pour prescrire, par exemple, l'achat ou la vente de titres.



Bac + 5.



Débouchés en hausse



À lire, à consulter

- Les métiers de la banque, des assurances et de la finance, Parcours, Onisep



Sources et ressources

- Association paritaire pour l'emploi dans les assurances, APESA, 51 rue Saint-Georges, 75009 Paris, 01 53 20 43 53, www.emploi-assurance.com
- Fédération française des sociétés d'assurances, FFSA, 26 boulevard Haussmann, 75009 Paris, 01 42 47 90 00, www.ffsa.fr/metiersassurance
- Institut des actuaires, 4 rue Chauveau Lagarde, 75008 Paris, 01 44 51 72 72, www.institutdesactuaires.com
- Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance, OEMA, 1 rue Jules Lefebvre, 75431 Paris Cedex 9, 01 53 21 51 20, www.metiers-assurance.org
- Syndicat des actuaires-conseils et actuaires-experts indépendants, SACEI, 4 rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris, 01 44 51 72 72, www.sacei.org



Salaire du débutant

De 2 500 à 3 000 € brut par mois.

Les débouchés

Des besoins en hausse

Si le nombre d'emplois est encore modeste (on recense 2 000 actuaires actuellement en France), les besoins augmentent régulièrement. En effet, pour se distinguer de leurs concurrents, les assureurs doivent imaginer des formules originales et proposer des garanties de plus en plus personnalisées.

Les compagnies misent sur les actuaires pour innover tout en préservant la rentabilité des produits qu'elles mettent sur le marché.

Une progression rapide

En général, il ne faut pas plus de 5 ans à un actuaire pour occuper des fonctions d'encadrement (animation d'une équipe de techniciens et de chargés d'études). Il peut ensuite évoluer vers les plus hautes responsabilités. On évalue à environ 16 % la part des actuaires qui accèdent à un poste de direction générale dans les assurances.

Son profil

Un as des maths

Expert de haut niveau, l'actuaire possède des connaissances pointues en mathématiques, statistiques, finances et calcul de probabilités. Il s'appuie également sur de solides bases en droit et en fiscalité des assurances. Sa maîtrise des logiciels et des programmes informatiques lui permet d'effectuer toutes sortes de simulations.

Méthodique et logique

Destiné à recueillir une énorme quantité d'informations, il doit organiser ses recherches avec soin. Pour croiser des données très diverses et donner un sens aux chiffres, il doit prendre du recul et faire appel à son esprit de synthèse.

Doué pour la communication

Des aptitudes à diriger une équipe, à communiquer et à négocier sont nécessaires pour évoluer. Souvent, les fonctions d'actuaire comportent une dimension internationale : la pratique de l'anglais est alors indispensable.

Quelles études pour ce métier ?

Pour devenir actuaire, il faut être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5 (diplôme d'école ou master pro universitaire) et posséder, au départ, un solide bagage en mathématiques et en statistiques.

Ce diplôme se prépare, en formation initiale, dans l'un des 7 établissements reconnus par l'Institut des actuaires : l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) ; l'université Paris-Dauphine ; l'Institut de science financière et d'assurances (ISFA) de Lyon 1 ; l'Institut de statistiques (ISUP) de Paris 6 ; l'université de Strasbourg 1 ; l'Euro-Institut d'actuariat (EURIA) de Brest et l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) qui propose à ses élèves une filière actuariat-assurance en partenariat avec l'ISUP.

D'autres établissements préparent au métier d'actuaire, notamment l'Institut des risques industriels, assurantiel et

financiers (IRIAF) de Poitiers, l'Institut de mathématiques appliquées (IMA) de l'UCO d'Angers, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), etc.

Niveau bac + 5

- Diplôme d'université (DU) d'actuaire
- Diplôme d'actuaire (ISFA, ENSAE, ESSEC-MBA, IMA) ;
- Diplôme de statisticien, mention actuariat (ISUP) ;
- Masters pro mathématiques, informatique, décision et organisation, mention mathématiques de modélisation et décision, spécialité actuariat (Paris-Dauphine) ; sciences de gestion, mention finance de marché, spécialité actuariat (CNAM) ; sciences, technologies, santé, mention mathématiques, spécialité actuariat (EURIA) ; économie gestion communication, mention économie et gestion des assurances dommages et santé, spécialité assurance (IRIAF)...

Pour découvrir le contenu de ces formations,
www.onisep.fr

Correspondance avec le secteur privé (ROME)

- *Catégorie professionnelle (CP)*
- *Domaine professionnel (DOM)*
- *Emploi/métier (E/M)*

- CP 32 Cadres administratifs et professionnels de l'information et de la communication
- DOM 321 Cadres de la gestion administrative
- E/M 32151 Chargé d'analyse et de développement

METIER

Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé d'études socio-économiques • Socio-démographe, statisticien • Chargé d'études économiques • Chargé d'études en urbanisme • Chargé des études prospectives et de la planification
Emplois liés	<ul style="list-style-type: none"> • Chargé de la prospective (04/B/08) • Chargé d'études d'urbanisme et d'aménagement urbain (03/B/10)
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Loi relative aux libertés et responsabilités locales n° 2004-809 du 13/08/2004 • Mutations institutionnelles, développement de l'intercommunalité et recomposition des territoires à l'échelle nationale et européenne • Prise en compte croissante du contexte européen : politiques de développement communautaires, redéfinition des programmes d'aides régionales de l'Union européenne, Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC), intégration de nouveaux Etats membres, etc... • Développement des logiques de co production de l'action publique et de gouvernance locale • Variabilité des conditions démographiques, socio-économiques et complexification des dynamiques de territoire • Développement des schémas de développement territorial, de la planification des politiques publiques, développement des dispositifs de contractualisation • Développement des technologies de l'information et de la communication, des systèmes d'information géographique • Évolutions réglementaires portant sur la mise en œuvre de dispositifs d'observation et d'évaluation des politiques publiques ; directive INSPIRE sur l'accès à l'information publique
Définition	<p>Collecte et organise le traitement d'informations pour développer des fonctions d'observation et d'anticipation. Commande ou conduit des études dans différents champs d'intervention pour aider à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité</p>
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Région, département, structure intercommunale, commune, établissement public • Rattaché à la direction générale ou à une direction générale adjointe spécialisée (emploi-formation, population, économique, ressources humaines, urbanisme et aménagement, social) ou à vocation transversale (développement, planification, études, prospective, etc.)
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en bureau, parfois au sein d'un observatoire ; déplacements fréquents • Rythme de travail souple • Disponibilité, réactivité
Spécialisations/Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic sectoriel et territorial, évaluation • Économétrie / statistiques / prospective / SIG et cartographie / bases de données • En fonction du domaine d'intervention : habitat, urbanisme et aménagement, emploi-formation professionnelle, ressources humaines, économie

METIER

Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Relative autonomie dans la conduite des études dans le cadre du programme et des priorités définis par l'autorité territoriale • Force de proposition auprès de l'autorité territoriale • Activités définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique • Des erreurs quant à la validité et la fiabilité des analyses et chiffres produits peuvent avoir des conséquences sur les choix politiques et financiers de la collectivité
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations permanentes avec les réseaux stratégiques d'information internes et externes de la collectivité • Relations avec les élus et les instances décisionnelles • Relations fréquentes avec la direction générale, les directions et services de la collectivité en rapport avec les thèmes d'études • Relations et partenariats avec les acteurs institutionnels : autres niveaux de collectivités, services déconcentrés de l'Etat, préfecture, rectorat, organismes à vocation économique, financière, statistique (INSEE, Banque de France, Pôle emploi, banques d'informations), CNIL • Relations avec les différents groupes et réseaux d'études, avec les structures d'observation et de prospective, les cabinets d'étude spécialisés
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Outils bureautiques et informatiques spécialisés (traitements statistiques, bases de données), technologie de l'information et de la communication, SIG, documentation réglementaire et schémas de planification
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie : A • Filières : Administrative, Technique • Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

ACTIVITES

Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité • Organisation et animation des dispositifs d'observation et d'étude • Collecte et traitement d'informations, organisation de bases de données • Commande, réalisation et pilotage d'études • Formalisation d'études et de rapports d'aide à la décision • Restitution, diffusion et promotion des résultats d'étude • Développement et animation des partenariats et des réseaux professionnels
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Animation et pilotage d'équipe • Statistiques, économétrie, prospective

COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
Participation à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité	
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les évolutions de l'environnement politique, démographique, socio-économique, territorial, culturel, technologique de la collectivité • Croiser des données (quantitatives et qualitatives) et des observations sectorielles pour produire une analyse globale, du court au long terme • Elaborer et proposer des scénarios prospectifs, des prévisions, des simulations • Fournir des argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques des élus (modes de gestion, missions, projets, ressources, plans d'actions) 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement territorial • Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques • Cadre réglementaire du fonctionnement des institutions, des collectivités et établissements publics • Orientations et priorités des élus et décideurs • Orientations des secteurs (publics et privés) en lien avec la politique et les compétences de la collectivité • Méthodes d'observation et de prospective • Droit public et privé, comparé, international et communautaire • Sciences politiques et sociales
Organisation et animation des dispositifs d'observation et d'étude	
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer sur un mode partagé avec les élus et les services, les champs possibles d'observation et d'études • Formaliser, négocier et faire valider des programmes d'observation et d'études • Définir et négocier les moyens nécessaires aux programmes d'études • Coordonner les différents projets et éléments des dispositifs d'étude • Rechercher et mettre en place une veille sur les dispositifs et sur les expériences innovantes conduites en matière de prospective • Evaluer le dispositif d'observation et d'analyse prospective et prévoir son évolution 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'ingénierie de projets • Techniques d'animation de réunions • Technique de pilotage et d'animation d'équipe • Technique de dynamique de groupe, d'analyse du jeu des acteurs • Méthodes et techniques d'évaluation

COMPETENCES

Savoir-faire

Collecte et traitement d'informations, organisation de bases de données

- Identifier et sélectionner les différentes sources d'information pertinentes (ouvrages, Internet, réseaux professionnels)
- Croiser et hiérarchiser différents types de données et d'informations
- Elaborer des protocoles d'enquête et organiser des processus de collecte des informations
- Contrôler et vérifier la fiabilité des sources et des données
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi (tableaux de bord, observatoire) et des bases de données partagées

Savoirs

- Cadre réglementaire de la collecte d'information
- Règles de conventionnement
- Techniques de recherche documentaire et de benchmarking
- Fonctionnement des technologies de l'information et de la communication, des SIG
- Techniques d'enquête, de recueil et de traitement de données
- Techniques statistiques et méthodes d'analyses quantitative et qualitative (projection, modélisation)
- Bases de données, tableaux de bord et observatoires
- Logiciels spécialisés de traitement de données
- Acteurs ressources et réseaux stratégiques d'échanges d'information

Commande, réalisation et pilotage d'études

- Définir le champ et la méthodologie d'étude
- Rédiger des cahiers des charges de commande d'études
- Négocier et affecter les ressources nécessaires aux études (moyens techniques, financiers, humains, etc.)
- Animer des comités de pilotage et des groupes de réflexion
- Intégrer et synthétiser des apports de différentes disciplines
- Conduire des analyses statistiques et qualitatives
- Analyser des phénomènes et en tirer constats et tendances
- Garantir l'application de la méthode d'étude et le respect du cahier des charges

- Méthodes des sciences sociales et humaines : sociologie, économie, urbanisme, démographie, histoire
- Analyse systémique
- Techniques de projection et de modélisation
- Marché des cabinets d'études et de conseils, prestataires d'études sur le champ des politiques publiques
- Code des marchés publics
- Notions de gestion budgétaire

Formalisation d'études et de rapports d'aide à la décision

- Structurer et organiser des résultats
- Rédiger des résultats complexes de manière synthétique et lisible par tous
- Rédiger des rapports, notes de synthèse et de conjonctures
- Hiérarchiser des informations et argumenter dans un objectif d'aide à la décision
- Identifier un niveau d'information pertinent en fonction du ou des destinataires

- Techniques et outils de communication écrite et orale
- Hiérarchisation des informations
- Logique d'acteurs
- Sociogramme et représentations professionnelles

COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
Restitution, diffusion et promotion des résultats d'étude	
<ul style="list-style-type: none"> • Faire partager les résultats d'études aux acteurs concernés • Appréhender les sujets sensibles et les difficultés d'appropriation des résultats • Confirmer ou infirmer des hypothèses et établir un diagnostic partagé avec le(s) service(s) et les partenaires de l'étude • Présenter des résultats avec pédagogie, rigueur et diplomatie • Participer à la définition d'une stratégie de communication et de diffusion des études • Concevoir et développer des supports de communication à des fins d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de pédagogie • Techniques et outils de communication institutionnelle • Technologies de l'information et de la communication • Fonctionnement des médias • Réseaux d'information et de communication • Offre de service en communication (prestataires)
Développement et animation des partenariats et des réseaux professionnels	
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques, les personnes-ressources en matière d'information • Établir des partenariats publics et privés en lien avec les investigations engagées • Rédiger et suivre des conventions et chartes de partenariats • Participer à des groupes professionnels à différents niveaux • Favoriser les échanges d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de rédaction des actes administratifs • Acteurs institutionnels et groupements • Centres-ressources et réseaux professionnels • Manifestations et rencontres professionnelles

5 – ENQUETES D'INSERTION (filière MASS)

L'OPEIP (Observatoire des parcours des études et de l'insertion professionnelle) de Rennes 2 a été créée à l'Université Rennes 2 en 1994. Au sein du SUIO-IP, il produit régulièrement deux types d'analyses :

► **Des enquêtes d'insertion professionnelle** portant sur le devenir professionnel des jeunes diplômés (DEUST, Licences, Licences Professionnelles, Master) de l'Université Rennes 2.

► **Des enquêtes longitudinales sur le suivi des parcours** des étudiants inscrits pour la première fois en Licence 1 sur l'ensemble des filières de l'Université.

Enquêtes publiées :

→ Des enquêtes sur les diplômés et non diplômés 2007 de licence :

- « **MASS** »

Sont consultables également sur le site, les enquêtes licence « MASS » sur les diplômés 2006 et 2005

→ Des enquêtes sur les diplômés 2007 du master 2 Professionnel :

- « **Statistiques appliquées : Entreprise** ».

Vous pourrez également consulter les enquêtes sur les diplômés 2006 et 2005 de cette spécialité de Master professionnel.

→ Un nouveau suivi de cohorte (2008) a été lancé « **suivis de parcours pour les entrants de L1 en 2008-2009** ».

→ « **Devenir et difficultés rencontrées des étudiants de L1 non réinscrits à l' Université Rennes 2** » (promo 2006-2007).

Enquêtes en cours.

→ Une 2^{ème} enquête sur la cohorte 2008 a été lancée « **après 1 an passé à l'université Rennes 2, certains étudiants restent, d'autres partent...** ».

Toutes ces enquêtes sont disponibles sur le site de l'université Rennes 2 : www.univ-rennes2.fr/suio-ip, rubrique « que deviennent les étudiants ? ».

6 – POUR ALLER PLUS LOIN

A- Quelques indications bibliographiques...

Ces documents sont disponibles à l'Espace Information du SUIO- IP au Niveau 2 du Bâtiment Présidence.

Ouvrages

► **Métiers de l'assurance et des mathématiques** (Secteur 7)

- . « *Les métiers de l'assurance* » - APEC - 2004
- . « *Les métiers des mathématiques* » - ONISEP - 2007

► **Métiers de l'administration générale et territoriale** (Secteur 11)

- . « *Les épreuves orales de catégorie B* » - CNFPT - 2010
- . « *Rédacteur territorial* » - SIREY 3^{ème} édition - 2009
- . « *Le résumé de texte aux concours* » - LA DOCUMENTATION FRANCAISE - 2009
- . « *Les écoles de la fonction publique* » - NATHAN - 2009
- . « *L'Europe aux concours - institutions politiques* » - LA DOCUMENTATION FRANCAISE - 2009
- . « *Les questions sociales aux concours* » - LA DOCUMENTATION FRANCAISE - 2009
- . « *Le guide 2010 des concours* » - L'ETUDIANT - 2010

Dossiers documentaires (sur les formations et/ou les professions)

- . Assurance
- . Attaché territorial
- . Administrateur territorial
- . Rédacteur territorial

B- Les offres d'emploi

Les offres d'emploi et de stages : une mine d'or d'informations ! Leur exploitation peut être utile pour approfondir la connaissance des métiers : description de postes, compétences requises et/ou recherchées, profils, formations nécessaires et/ou reconnues par les employeurs, salaires...

• **La diffusion d'offres d'emploi à Rennes 2**

Les offres de stages et des offres d'emploi sont consultables de deux façons soit au SUIO-IP, bâtiment P - 3^{ème} étage, soit via les listes de diffusion.

En effet, le SUIO a créé 16 listes de diffusion d'offres d'emploi qui correspondent aux domaines suivants : commerce ; traduction ; études et missions ; aménagement ; ressources humaines ; communication, arts... Tous les jours, des jeunes diplômés hautement qualifiés à Bac+4, Bac+5 et Bac+8 s'y inscrivent ; c'est un réseau fiable, rapide et qui fait ses preuves : de nombreux emplois sont pourvus par ce réseau dynamique.

Inscrivez-vous dans le domaine **des études, de la sociologie, des enquêtes**
<http://listes.uhb.fr/wws/subrequest/oe.etudes-socio-observatoires>

- Quelques sites web pour la consultation d'offres d'emplois

► **Statistiques**

http://www.statisticiens.enligne-fr.com/annonces_os.php
<http://www.optioncarriere.com/emploi-statisticien.html>

► **Assurance :**

www.emploi-assurance.com : site de l'APESA (Association parisienne pour l'emploi dans les sociétés d'assurance).

www.assurancejob.com : édité par la société INFINIJOB

www.largusdelassurance.com : édité par l'Argus de l'Assurance

www.ffsa.fr : annuaire des adhérents de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance

► **Banque :**

www.afb.fr / rubrique « travailler dans la banque » : liste de sites web des banques

Pour une liste plus complète par secteur, vous pouvez consulter le guide « À la recherche du premier emploi ». Ce document pdf est téléchargeable à partir du site www.univ-rennes2.fr, rubrique Stages Emplois / Entreprises.